



---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Diamantpaste joke Eco-Star

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

#### Conditions d'utilisation recommandées

Agent de polissage pour le traitement de surfaces métalliques et de surfaces peintes

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 0, Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Markus Abstoss  
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 577  
Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60  
E-mail (personne compétente):  
[m.abstoss@joke.de](mailto:m.abstoss@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

Aucune information disponible.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Indications complémentaires**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

**Consignes en cas de risques physiques**

Aucune information disponible.

**Consignes en cas de risques pour la santé**

Aucune information disponible.

**Consignes en cas de risques pour l'environnement**

Aucune information disponible.

**Consignes de sécurité**

**Prévention**

aucune

**Réaction**

Aucune donnée disponible

**Stockage**

P404 Stocker dans un récipient fermé.

**Evacuation**

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Indications diverses**

**Prescriptions particulières concernant l'emballage**

Aucune information disponible.

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Description**

Mélange de substances répertoriées avec des additifs inoffensifs.

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7631-86-9	231-545-4	amorphes Siliciumdioxid	< 2	

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de difficulté à respirer, donner de l'oxygène.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

#### Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Retirer les lentilles de contact existantes si possible

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### Après ingestion

En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté.

Ne pas faire vomir.

Observez le danger d'aspiration.

La personne concernée a besoin de calme.

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune information disponible.

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dangereuse peut survenir.

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut causer de graves problèmes de santé.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### **Équipes d'intervention**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.  
En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).  
Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.  
Mit saugfähigem Material (z.B. Lappen, Vlies) aufwischen.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

#### **Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Nettoyer soigneusement la peau aussitôt après la manipulation du produit.

---

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Observer les règles générales de protection contre le feu.  
Éviter les sources de chaleur.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température inférieure à 30 °C.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.  
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.

**Stabilité au stockage**

Aucune information disponible.

**Classe de stockage (RFA)** 12

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

Non requis pour une manipulation normale.

**Protection des mains**

Marques de gants recommandées DIN EN 374, plan de protection de la peau: Lanex, Danak, TH30  
Il est recommandé de vérifier la résistance chimique des gants de protection spécifiés pour des applications spéciales avec le fabricant de gants.

**Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

**Autres mesures de protection**

vêtements résistant aux produits chimiques recommandé

**Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement**

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Traitement biologique central des effluents

Prendre les mesures de protection appropriées pour limiter ou empêcher les émissions.

**Dispositifs techniques appropriés de commande**

système de ventilation



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> pâteux	<b>Couleur</b> variable, selon la coloration	<b>Odeur</b> caractéristique
-------------------------	---	---------------------------------

#### Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>point d'ébullition</b>	> 100 °C				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité relative</b>	0,9 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Densité en vrac</b>	Aucune donnée disponible				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					pratiquement insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non applicable				
<b>Test de séparation des solvants</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Teneur en solvant</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Teneur en eau</b>	non déterminé				
<b>Teneur en solides</b>	non déterminé				
<b>Indice de combustion</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible				
<b>9.2. Autres informations</b>	Aucune information disponible.				

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.



#### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Substances à éviter

alcalies (bases), concentré

Acide, concentré

agent oxydant, fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Pas de produit de décomposition dangereux connu

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	Aucune donnée disponible			
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	Aucune donnée disponible			
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucune donnée disponible			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité subchronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité chronique</b>				Aucune donnée disponible





Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>			Aucune donnée disponible
<b>Tératogène</b>			Aucune donnée disponible
<b>Cancérogène</b>			Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Danger par aspiration</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Contrôles toxicologiques (informations diverses)</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Constatations empiriques</b>			
Aucune donnée disponible			
<b>Remarques générales</b>			
absence de données toxicologiques			

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>			Aucune donnée disponible
<b>Daphnie</b>			Aucune donnée disponible
<b>Algues</b>			Aucune donnée disponible
<b>Bactéries</b>			Aucune donnée disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Biodégradabilité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Dégradabilité facile</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Élimination biologique</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Dégradabilité selon WRMG</b>	Aucune donnée disponible		

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible



#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

#### Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Code déchets

12 01 21

##### Nom du déchet

déchets de meulage et matériaux de meulage autres que ceux visés à la rubrique 12 01 20

#### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transporter dans des conteneurs fermés, droits et sûrs. Conseils pour une manipulation sans danger: voir sections 6 - 8

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

#### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

#### Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

#### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

---

**Informations diverses relatives au transport**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autorisations**

Aucune donnée disponible

**Limites d'utilisation**

Aucune donnée disponible

**Autres réglementations (UE)**

Ne contient aucune substance listée dans REACH Annexe XIV.

**Directive COV (composants organiques volatils)**

**Remarque**

Aucune donnée disponible

**Réglementation nationale**

**Remarques relatives à la limitation d'activité**

Aucune donnée disponible

**Prescriptions, limitations et interdictions diverses**

BGR 190 (reglas para el uso de protección respiratoria)

BGR 192 (règles pour l'utilisation de la protection des yeux et du visage)

BGR 195 (Règles d'utilisation des gants de protection)

**Classe de danger pour l'eau** 1 VwVwS v. 27.05.2005

**Ordonnance relative aux incidents** Aucune donnée disponible

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Les conseils relatifs à la formation**

aucune

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.3